rale. C'est ainsi que les païens accusaient les chrétiens des premiers jours de manger des enfants dans des orgies nocturnes.

FAREL (Guillaume), célèbre réformateur français, né en 1489 au hameau des Farelles ou Farels, près de Gap, en Dauphiné, mort à Neufchâtel en 1565. Il était d'une famille noble et riche, dont une branche collatérale existe encore au lieu de sa naissance. Dès sa jeunesse, il se fit remarquer par son goût pour les lettres classiques, pour les langues et pour les sciences. Après quelques années d'étude en Dauphiné, il partit pour Paris vers 1510. Il rencontra à l'Université Lefèvre d'Etaples, alors très-attaché à l'Eglise romaine, et Gérard Ruffi, autre docteur distingué. Lefèvre d'Etaples, dont il devint le disciple et l'ami, lui procura une place de régent au collége du Cardinal-Lemoine. A cette époque, il était encore catholique, et catholique fervent. Ce furent les leçons de Lefèvre d'Etaples qui donnèrent à ses idées un cours opposé, et l'étude de la Bible acheva de changer ses anciennes croyances. Dès qu'il connut l'œuvre des réformateurs allemands et suisses, il voulut y prendre part; mais, ayant été dénoncé au parlement de Paris en 1521, il s'enfuit à la hâte et se réfugia avec Lefèvre d'Etaples chez l'évêque de Meaux, Briçonnet, qui était favorable à la Réforme. Après avoir prêché pendant deux ans à Meaux, Farel revint à Paris, ayant été éloigné de Meaux par le prudent évêque, qui craignait de se compromettre trop gravement auprès du clergé. Il retourna passer quelques mois à Gap et dut bientôt quitter la France; il chercha un refuge à Bâle, au commencement de 1524.

Dans cette ville, il se lia intimement avec Œcolampade; mais il ne put y rester longtemps. Il s'attira des orages par l'extrême vivacité avec laquelle il soutint publiquement quelques thèses sur des sujets théologiques alors brûlants. En outre, il se brouilla avec Erasme, dont le caractère doux et réservé formait avec la fougue de Farel un si entier contraste. Farel traita, dit-on, de Balaam, le savant érudit qui, à son tour, le nommait un avocassier aussi intempérant de sa langue que de sa plume. A la suite de ces démêlés, Farel fut contraint, par un décret du conseil, de quitter Bâle. Il se rendit à Zurich à la fin de mars 1524, puis à Berne, où il se lia avec Zwingle et Berthold Haller; de Berne, il partit pour Strasbourg, où il arriva avec le chancelier d'Esch, muni d'une lettre de recommandation d'Œcolampade à Luther, où le réformateur bâlois disait : « Par des disputes et des leçons publiques, il a contribué beaucoup à l'avancement de l'Evangile parmi nous; il est capable, si ce n'est de perdre la Sorbonne, au moins de lui faire bien de la peine... On ne saurait voir un homme plus franc et plus sincère que Farel... Il y a des gens qui souhaiteraient que ce grand zèle fût un peu plus doux; mais, pour moi, je crois que ce grand zèle est une vertu admirable et qu'il n'est pas moins nécessaire, de notre temps, que la douceur. » Farel fut bien reçu à Strasbourg et y vécut quelque temps dans l'intimité de Capiton et de Bucer.

Quelques mois après, sur les instances d'Œcolampade, Farel alla s'établir à Montbéliard, où on le demandait comme « prêcheur de l'Evangile. » Il y fut secondé dans sa propagande infatigable par Jean Geyler, aumônier du duc Ulric de Wurtemberg. En peu de temps, de nombreux partisans de la nouvelle doctrine se groupèrent autour de lui; mais bientôt l'ardeur de son zèle lui créa de nouvelles difficultés. Un jour qu'une procession passait sur un pont, Farel se jette au milieu, arrache de sa châsse la statue de saint Antoine et la jette du haut du pont dans la rivière. Il échappa à grand'peine à la fureur du peuple et des prêtres. Sur ces entrefaites, les cantons suisses qui étaient le plus opposés à toute réforme religieuse contraignirent le comte Ulric à congédier Farel, en alléguant ce motif digne de remarque, « qu'il était à craindre que les paysans, surtout de la Thurgovie, ne fussent poussés à la révolte par les prédicants. »

De 1526 à 1529, Guillaume Farel prêcha dans diverses parties de la Suisse romande; cédant aux conseils de Haller, il se fit d'abord maître d'école à Aigle, sous le nom de Guillaume Ursinus; mais son vrai nom fut bientôt découvert, et ses prédications interdites par le syndic d'Aigle et empêchées par le gouverneur Roverea. Les seigneurs de Berne, déjà convertis à la Réforme et qui l'introduisirent souvent par la force dans les cantons suisses, intervinrent en faveur du prédicant français, et l'établirent officiellement comme régent et comme ministre dans le district d'Aigle, qui leur était soumis. Cette protection des « puissants seigneurs » n'empêcha pas le syndic d'Aigle de pousser le peuple à la résistance. On voulut chasser Farel et tous les novateurs. Les troubles s'étendirent dans toute la contrée; pour y mettre fin, les Bernois ordonnèrent que chaque paroisse se prononçât pour ou contre la Réforme; Aigle et deux villes voisines adoptèrent la Réforme à la pluralité des voix. Farel n'y resta cependant pas longtemps. En juin 1529, il repartit avec une permission des seigneurs de Berne pour aller faire de nouveaux prosélytes et prêcher la Réforme dans toutes les terres qui étaient unies à Berne par droit de combourgeoisie. L'autorisation portait seulement cette restriction : « moyennant le consentement des habitants. » Il alla d'abord prêcher à Morat, puis à Bienne, où il fut bien reçu, à la Neuveville et enfin à Serrières, d'où les bourgeois de Neuchâtel, qui étaient venus l'écouter, l'entraînèrent dans leur ville afin d'y prêcher la nouvelle religion. Le gouverneur et le clergé voulurent l'en empêcher. Ici, comme partout, Farel exposa cent fois sa vie et faillit la perdre. Il avait coutume d'improviser ses brûlantes prédications au milieu des foules populaires, dans les rues, dans les maisons, à la porte des églises et des couvents. Sa parole fiévreuse et nerveuse passionnait, remuait, transportait les masses, peu habituées à cette éloquence de tribun religieux. Ce fut pendant ce voyage qu'un jour, prêchant à Corcelles devant le prieuré, il excita si fort la fureur des moines que plusieurs se précipitèrent sur lui, et que le prieur Rodolphe de Benoît le poursuivit un poignard à la main.

Farel quitta le pays de Neuchâtel pour quelques mois. Quand il y reparut, sa cause avait fait d'immenses progrès. En dépit de l'évêque de Lausanne et du gouvernement de Fribourg, la bourgeoisie et le peuple de Neuchâtel, soutenus par les Bernois, étaient prêts à rompre avec le catholicisme. « Le 22 octobre 1530, dit un chroniqueur neuchâtelois, les partisans de Farel commencèrent à briser les images dans le bas de la ville et se rendirent au château pour en faire de même. Le gouverneur accourut et parvint à les arrêter. Ce fut pour peu de temps; car le lendemain Farel, prêchant à l'Hôpital, fut entraîné à l'église collégiale; les chanoines et leurs adhérents cherchèrent à lui barrer le passage, mais ils n'y réussirent pas; Farel monta en chaire et, dès ce jour-là, cette antique église cessa d'appartenir au culte romain. Les images furent détruites, et le souvenir de cette journée fut conservé par cette inscription :

L'AN 1530, LE 23 OCTOBRE
FUT OSTÉE ET ABOLIE L'IDOLÂTRIE DE CÉANS
PAR LES BOURGEOIS.

Il faudrait, pour bien se représenter la manière dont s'accomplit la Réforme au XVIe siècle, suivre Farel dans les détails de son orageuse carrière. A peine arrivé dans un village ou dans une ville, accompagné de deux ou trois intrépides compagnons d'œuvre et souvent même seul, son bâton de voyage et la Bible à la main, il va droit à l'église, et, parfois, au milieu de l'office divin, au grand scandale de la foule, il élève la voix, et réclame l'attention des fidèles. On crie, on le menace, rien ne l'arrête; on ne peut le forcer à se taire ni à s'agenouiller. Telle était la véhémence de cette parole enflammée, telle était l'autorité de sa personne que, jusque dans les paroisses les plus superstitieuses, prêtres, moines et laïques finissaient par l'écouter, sauf à se venger parfois un instant après. Ainsi à Boudevilliers, à Saint-Blaise, à Valengin. « Dans ce dernier bourg, dit le même chroniqueur que nous avons déjà cité, Farel et son jeune compagnon Antoine Boyve, furent assaillis d'une grêle de pierres et allaient être précipités dans le Seyon, lorsque, grâce à l'intervention de quelques personnes, on consentit à les enfermer. Les prêtres qui les conduisaient au château voulurent les faire agenouiller devant une statue de la Vierge; mais ils n'y parvinrent pas, et Farel leur dit : « Adorez un seul Dieu en esprit et en vérité, » et non des images muettes, sans âme ni » pouvoir. » Les prêtres l'accablèrent de tant de coups que son sang rejaillit sur les murailles. Les bourgeois de Neuchâtel, ayant appris leur mésaventure, arrivèrent en force, et la comtesse de Valengin fut obligée de les mettre en liberté. »

Une autre fois, la lutte est plus tragique encore. Il entre dans l'église au moment de l'élévation et arrache l'hostie des mains du prêtre; on devine l'indignation des fidèles et la scène d'effroyable tumulte d'où Farel est trop heureux de sortir vivant pour aller passer quelques jours au fond d'un *croton* (cachot souterrain). C'est à de semblables traits d'énergie, c'est à ces violences qui, dans nos mœurs modernes, seraient inexcusables, que les réformateurs durent leurs premières conquêtes. Parmi ces hardis champions des idées nouvelles, nul ne paya de sa personne plus souvent ni plus héroïquement que celui que les catholiques nommaient le *Satan Guillaume Farel*. Ce Satan quitta enfin le pays de Neuchâtel, presque entièrement converti à la Réforme. Il partit en 1532, après avoir échappé à mille dangers, épuisé, blessé, à demi mort, et le seul repos qu'il s'accorda fut d'aller ailleurs dépenser ses forces et exposer sa vie. Il continua ce qu'il appelait son « œuvre d'évangélisation, » allant provoquer des *disputes* ou *controverses* publiques et établir la Réforme dans presque toute l'étendue de la Suisse romande. La Neuveville, Morat, Avenches, Bienne, Orbe, Grandson, Yvonaud, enfin la capitale du pays de Vaud, Lausanne, où il soutint solennellement, à la manière du temps, dix thèses théologiques, lui durent les premières semences ou l'établissement définitif de la Réforme.

Il revenait d'un synode tenu par les Vaudois du Piémont (1532), quand il s'arrêta à Genève, et commença dans la plus grande ville de la Suisse française sa mission vaillante et périlleuse. Au début, ses efforts semblent infructueux. Après avoir gagné quelques partisans par des prédications secrètes, il avait accepté une conférence (*disputatio*); mais la discussion dégénéra en dispute, et de la dispute on en vint aux coups : les magistrats forcèrent le prédicant à quitter la ville. Nouveaux efforts et nouvel échec en 1533; mais rien ne le décourage; il revient à la charge en 1534, mais cette fois muni de lettres de recommandation des seigneurs de Berne. A partir de ce moment, la Réforme fit des progrès de jour en jour plus rapides; les protestants s'emparèrent des églises, et le clergé catholique, détesté du peuple pour le concours secret ou avoué qu'il avait constamment prêté au duc de Savoie dans ses entreprises contre la liberté de Genève, se retira à Lausanne et à Fribourg, cédant la place aux réformateurs. Une tentative d'empoisonnement sur Farel, Viret et Froment, ne fit qu'augmenter leur popularité, et, le 27 août 1535, dix-huit mois après l'arrivée de Farel, l'édit de la réformation fut promulgué. Maintenant, il fallait constituer à Genève l'Eglise réformée, et Farel, homme de lutte, se sentait peu propre à cette œuvre nouvelle. Heureusement il parvint à retenir auprès de lui Calvin, qui passait dans cette ville en allant en Allemagne. « Un soir du mois de juillet 1536, dit son dernier biographe, M. Junod, Farel apprend par Du Tillet que l'auteur de l'*Institution chrétienne* est descendu dans une hôtellerie, mais pour repartir le lendemain. Il se rend aussitôt auprès de Calvin, qu'il sollicite de se fixer à Genève; Calvin résiste, il est jeune, il est d'un naturel timide, il a des projets d'étude, il ne se sent point apte à une tâche pareille; il ne peut acquiescer au désir de Farel. Celui-ci presse, insiste; puis, voyant qu'il n'obtenait rien, saisi d'une sainte colère, il apostrophe le jeune homme d'une voix tonnante : « Ton seul motif pour me refuser est l'attachement à tes études! Moi » je t'annonce, au nom du Dieu vivant, que » si tu ne partages pas le saint ouvrage où » je suis engagé, le Seigneur maudira le repos que tu cherches et les travaux que tu » préfères au service de Jésus-Christ. » Calvin ne put résister. « Je me vis, dit-il, arrêté » à Genève par l'effrayante adjuration de » Guillaume Farel, comme si Dieu avait alors, » du haut du ciel, étendu sa main sur moi » pour m'arrêter! »

En donnant Calvin à Genève, Farel lui donnait plus que lui-même : il assurait à l'Eglise nouvelle des destinées qu'il se sentait impuissant à lui faire remplir; mais, en même temps, il lui préparait aussi des difficultés d'un autre ordre. Avec l'arrivée de Calvin commença la période du dogmatisme théologique sans tolérance et sans ménagement; et bientôt Farel eut la douleur de voir des hommes qu'il eût peut-être conservés pour amis, entrer en lutte avec le nouveau réformateur, théologien plus rigide et doctrinaire plus inflexible. Un parti nombreux (celui des *libertins spirituels*), qu'il ne faudrait pas prendre, comme le font les historiens calvinistes, pour une troupe de débauchés incorrigibles, mais plutôt pour une libre association de patriotes génevois, jaloux de conserver leur indépendance spirituelle et religieuse, aussi bien que leur indépendance nationale, opposa une vive résistance aux *Ordonnances ecclésiastiques* que Calvin fit promulguer. Dans les troubles qui suivirent, Farel subit de plus en plus l'ascendant du génie de Calvin. Modeste et désintéressé, il se fit gloire d'être le disciple de ce jeune maître, et, l'ayant soutenu dans la querelle qui eut lieu aux fêtes de Pâques (1538), sur les rites à suivre dans la célébration de la cène, il fut compris dans l'arrêt rendu contre les prédicants, et quitta Genève avec Calvin et Mathurin Cordier.

Après leur renvoi, Farel et Calvin se rendirent à Berne pour expliquer leur conduite, puis à Zurich et à Bâle, d'où Farel revint à Neuchâtel. Sa présence était bien nécessaire dans cette Eglise pour y rétablir l'ordre. A l'instigation de Calvin, dont il adoptait de plus en plus passivement les idées dogmatiques, il fit établir à son tour des *Ordonnances ecclésiastiques*, qui rencontrèrent une grande opposition; elles ne purent être adoptées qu'après bien des orages, le 1er février 1542. Théologien moins logique que Calvin, Farel était plus porté à la tolérance; il ne put se résoudre à suivre jusqu'au bout l'exemple du réformateur génevois, en persécutant ceux qui ne partageaient pas ses opinions théologiques; aussi ne fit-il guère exécuter les règlements qu'en ce qui concernait les mœurs.

Dès que le calme fut rétabli, il partit pour la Lorraine, où on l'appelait à une de ces joutes oratoires dont la controverse théologique du XVIe siècle faisait un si grand usage. La dispute s'engage à Metz le 3 septembre 1542; le lendemain, Farel recommence à prêcher dans le cimetière des Jacobins, pendant que les moines font sonner à toute volée les cloches de leur couvent pour couvrir sa voix. Le 2 octobre, il veut prêcher dans l'église de Saint-Pierre-aux-Images; le conseil des Treize le lui défend, ainsi que d'enseigner dans la ville, en public ou en particulier. Il revint cependant l'année suivante et faillit payer de sa vie sa témérité. Le 25 mars, jour de Pâques, comme Farel tenait une assemblée à Gorze, le duc Claude de Guise tomba sur les protestants avec ses troupes et en fit périr un grand nombre. Farel, grièvement blessé, ne put échapper qu'en prenant place dans un chariot de lépreux, dont il avait revêtu le costume. Il arriva à Strasbourg épuisé de fatigue.

En cette même année (1543), il accepta enfin comme poste fixe le pastorat à Neuchâtel. Sa vie n'en fut pas moins active, et ses voyages ne cessèrent pas de Neuchâtel à Genève. Il était avec Pierre Viret, le conseiller auquel Calvin (réinstallé à Genève en 1543) ne cessa d'avoir recours pendant tout le temps de son séjour dans cette ville, à chacune des nombreuses occasions où son intraitable rigidité théologique le mit en lutte avec le parti national génevois. A chacun de ces débats, dont quelques-uns furent si graves, Farel accourait, et le plus souvent calmait les esprits. Le parti des *guillermins* (on appelait ainsi les partisans de maître Guillaume, nom populaire de Farel) s'efforçait d'adoucir un peu la logique à outrance de Calvin et les emportements de son parti.

Nous voudrions pouvoir dire que Farel et ses partisans se rangèrent du côté de la minorité généreuse qui protesta contre le supplice de Michel Servet (v. ce nom et ceux de CASTALION, SOCIN, ZERKINDEN, MARTINUS BELLIUS, SULZER et l'article CONSEIL À LA FRANCE DÉSOLÉE); mais, en cette occasion, plus qu'en toute autre, Calvin usa de toute l'autorité de son génie pour étouffer toute résistance ou toute dissidence chez ses amis. Il remontra particulièrement à Farel que l'avenir du protestantisme dépendait de la mort de l'hérétique. Farel se contenta de donner quelques larmes au « malheureux Servet, » comme il l'appelle, et ce fut lui qui l'accompagna au supplice. Nous citerons *in extenso*, à l'article SERVET, une lettre autographe de Farel, qui nous raconte tous les détails de ses derniers moments, et qui nous montre sous un jour bien triste l'attitude des ministres et de Farel lui-même au pied de ce bûcher. Farel ne cessa pas, jusqu'au dernier moment, de sommer durement Servet de confesser ses hérésies et de souscrire aux dogmes orthodoxes (27 octobre 1553). Chose étrange, le parti anticalviniste, qui supportait impatiemment le terrorisme du théologien français, n'osa s'attaquer à Calvin lui-même, et ce fut Farel sur qui se portèrent les coups des libertins. Il était à peine de retour à Neuchâtel, quand il apprend qu'il a été mis en accusation par les magistrats de Genève au sujet d'un sermon virulent où il avait défendu Calvin contre ses adversaires et traité ceux-ci « d'athéistes. » Farel retourna à Genève pour répondre à l'enquête judiciaire. A peine débarqué, comme il traversait la rue de Coutances, il fut reconnu; aussitôt quelques libertins s'attroupent et crient : « Au Rhône! au Rhône! » Le vieillard s'arrête, appuyé sur son bâton de voyage; il les regarde avec tristesse : « Oui, leur dit-il, au Rhône! voilà bien les cris que les prêtres et les papistes faisaient entendre autour de moi, il y a vingt ans; vous n'êtes guère changés. » On allait peut-être se porter à des violences coupables, lorsque des citoyens accoururent, firent à l'intrépide vieillard un rempart de leur corps et le conduisirent jusqu'à sa demeure. Peu de jours après, l'enquête se termina par un acquittement élogieux.

La même année, il fut atteint d'une maladie grave dont il se rétablit, à la grande joie de ses amis. En 1557, il fut envoyé avec Théodore de Bèze auprès des princes protestants d'Allemagne, afin d'implorer leur secours en faveur des Vaudois. En 1558, il épousa Marie Torel, de Rouen, qui s'était réfugiée avec sa mère à Neuchâtel. Ce mariage d'un vieillard de soixante-neuf ans fut fort blâmé de tous ses amis. Calvin lui-même écrit à ce sujet : « Je suis muet d'étonnement. Il y a un demy-an que le povre frère eust prononcé hardiment qu'il eust fallu attacher comme un homme radoteur celluy qui en si grande vieillesse eust prétendu d'avoir une si jeune épouse. »

Après son mariage, Farel retourna en Allemagne solliciter la protection des princes pour les protestants de France. De retour à Neuchâtel, il partit pour le Dauphiné (1561), établit une Eglise à Grenoble et prêcha plusieurs mois à Gap avec autant de véhémence que dans sa jeunesse. Il revint à Neuchâtel en 1562, et ne s'en éloigna que pour aller à Genève une dernière fois recevoir les adieux de Calvin mourant, et pour faire une visite aux protestants de Metz, dont l'Eglise était maintenant prospère. Après une courte maladie, Farel mourut à Neuchâtel le 13 septembre 1565, âgé de soixante-seize ans. Il laissait un fils nommé Jean, qui lui survécut à peu près trois ans. On a célébré solennellement, en 1865, le jubilé triséculaire de la mort de Farel, et la mémoire de l'indomptable réformateur est restée populaire dans les Eglises protestantes de Suisse et de France.

Nous n'ajouterons à cette biographie que quelques jugements des hommes les plus compétents sur les écrits de Farel.

« Farel, dit M. Sayous, n'est pas homme de style : sa phrase est d'ordinaire d'un tissu embrouillé, diffuse quelquefois jusqu'à en perdre toute forme. Son éloquence était de celle que l'improvisation échauffe et fait éclater, mais que glacent les soins du moindre travail. La contrainte lui allait mal, et le sentiment très-vif qu'il en avait ajoutait encore à sa gêne. Il répond à Calvin, qui lui recommandait un style facile et attirant : « Je ne » puis venir à bout de chasser mes figures, » mon style aura barbarisme et solécisme et

» nulle clarté. » On retrouve bien, dans les écrits du réformateur, ces apostrophes, ces prières soudaines et ces impétueuses colères qui faisaient une puissante impression sur ses auditeurs; mais elles paraissent excessives de longueur, elles ont perdu leur entraînement.

» Malgré cette inhabileté grammaticale, l'éloquence de Farel atteint à la grandeur et à la force. Ses expressions sont énergiques et parfois colorées; la clarté de sa pensée et la vigueur de ses convictions percent à travers tous les obstacles de style; enfin on entrevoit encore, dans ces pages encombrées, le plus grand missionnaire de la Réforme française.

» Par leurs défauts mêmes, ajoutent MM. Chenevière et Schmidt, les ouvrages de Farel portent le cachet de son individualité; ils ne manquent ni de force ni de logique, mais de coordination et surtout de modération. Il ne recule pas devant les épithètes injurieuses et les formes grossières : athlète vigoureux, il ne ménage jamais ses adversaires. Ce sont des écrits composés d'un seul jet, dans toute la chaleur et toute la rudesse de l'inspiration du moment. » On trouvera des jugements analogues dans la monographie étendue qu'a consacrée à la vie de Farel l'historien suisse Kirchhofer.

Ses principaux ouvrages, qui sont pour la plupart rares ou rarissimes, sont : *Themata latine et germanice proposita* (1528); la *Manière et fasson qu'on tient en baillant le sainct baptesme en la saincte congrégation de Dieu, etc.* (1533); *Lettres d'aulcuns grands troubles advenus à Genève* (1534); *Epistre au duc de Lorraine* (1543); *Epistres à maistre P. Caroly* (1543); *Traité du purgatoire* (1543); la *Très-saincte oraison de Nostre-Seigneur Jésus-Christ* (1544); *Epistre exhortatoire* (1544); *A tous cœurs affamés du saint Evangile* (1545); le *Glaive de la parole véritable* (1550); *De la sainte Cène* (1553); *Du vrai usage de la croix* (1560); enfin, un grand nombre de *Lettres*, dont plusieurs encore inédites, dans les bibliothèques de Genève, de Bâle, de Berne, de Zurich et de Neuchâtel.

FARELLE s. f. (fa-rè-le — de *Farre*, natural. angl.). Polyp. Genre de polypes bryozaires marins.

FARELLI (le chevalier Giacomo), peintre italien de l'école napolitaine, né en 1624, mort en 1706. Il reçut les leçons d'Andrea Vaccaro, adopta la manière de ce peintre et fit de grands progrès; mais, ayant voulu adopter, par la suite, la manière du Dominiquin, il perdit ses qualités de coloriste, resta un médiocre dessinateur et ne produisit plus que des œuvres de peu de valeur. On voit une de ses meilleures toiles dans l'église Sainte-Brigitte, à Naples.

FAREMOUTIERS (*Eboriacum*, *Evoriacæ*), bourg et commune de France (Seine-et-Marne), cant. de Rozoy, arrond. et à 9 kilom. de Coulommiers, sur un coteau, près du confluent de l'Aubetin et du Grand-Morin; 796 hab. Faremoutiers, aujourd'hui sans importance, doit son origine à un des plus anciens et des plus célèbres monastères de France, fondé par sainte Fare (Fare-Moutiers, monastère de Fare). Au VIe siècle, saint Colomban, apôtre du nord des Gaules, après avoir été obligé de fuir les ressentiments de la reine Brunehilde et du roi Théodoric, et de se réfugier en Irlande, son pays natal, rentra néanmoins, peu de temps après, sur le continent, traversa la Neustrie et y convertit au christianisme plusieurs chefs guerriers : l'un d'eux, nommé Hanrik, avait une fille, âgée d'une dizaine d'années seulement; saint Colomban la consacra à Dieu, et, à peu de temps de là, la jeune chrétienne, douée d'une précocité extraordinaire, allait fonder au delà de Coulommiers, en un endroit jusque-là désert et nommé Eboroac (cours d'eau, d'où Evorvick, *York* en anglais), le monastère qui s'appela bientôt Faremoutiers, du nom de sa jeune fondatrice. Vers le même temps s'élevaient aux alentours les monastères de Jouarec et de Rebaix, dont les premiers abbés furent saint Ouen et Adam, enfants, comme sainte Fare, de chefs païens convertis par Colomban. A l'origine, l'abbaye de Faremoutiers était composée de cénobites des deux sexes, mélange qui fut plus tard réformé. Elle prit rapidement une importance considérable : ce fut elle qui fournit à Jouarre sa première abbesse, depuis canonisée sous le nom de sainte Théodehilde. Au IXe siècle, une fille de Charlemagne était abbesse de Faremoutiers, ce qui valut à l'abbaye plusieurs donations de Louis le Débonnaire, de Lothaire et de Charles le Chauve. Ce dernier, notamment, déclare, par une charte de 842, prendre l'abbaye sous sa garde et protection. Faremoutiers subsista avec des fortunes diverses jusqu'au jour où la Révolution dispersa l'abbaye, dont elle dévasta les bâtiments. Une ville, fortifiée au moyen âge, n'avait pas tardé à se former autour du monastère; cette ville n'est autre que le bourg actuel. Il ne reste aujourd'hui debout, des anciennes constructions de l'abbaye de Faremoutiers, que les bâtiments de l'abbatiale; ils constituent encore aujourd'hui une résidence fort agréable par sa situation pittoresque et la beauté de ses jardins. On peut consulter, pour l'histoire de cette abbaye : la *Vie et les miracles de sainte Fare, abbesse de Faremoustiers*, par F. Robert Regnault (Paris, 1626, in-8°); la *Vie de sainte Fare, avec vies et morts miraculeuses de quelques religieuses de son ordre* (1629, in-8°); les *Moines d'Occident*, par M. de Montalembert, etc., etc.

FARÈNE s. m. (fa-rè-ne — du suédois *faren*, même sens). Ichthyol. Poisson du genre cyprin, qui vit dans les laes de la Suède.

FARESCOUR, bourg de la basse Egypte, à 13 kilom. S.-O. de Damiette, sur la rive droite du bras oriental du Nil. En 1250, saint Louis fut fait prisonnier, avec toute son armée, dans les environs de Farescour.

FARÈS ECCHIDIAK, poëte et littérateur arabe, né en Syrie vers 1796. Il appartient à la religion chrétienne. Pour compléter ses études, il se rendit au Caire, où il suivit les leçons des docteurs (ulémas) de la mosquée El-Azhar. Plus tard, il fut appelé à Malte par les Anglais pour y prendre part aux travaux de leur imprimerie orientale. Un poëme, qu'il adressa au bey de Tunis, au sujet de son voyage en France, lui acquit la faveur de ce souverain, qui l'envoya prendre à Malte par un vaisseau de l'Etat, le fit conduire à Tunis et le combla d'honneurs et de présents (1847). De Malte, Farès passa en Angleterre, où la Société pour la propagation de la Bible le chargea de revoir des textes arabes. Il fit ensuite un long séjour en France, y publia des poëmes et divers ouvrages, et retourna en Angleterre en 1854. Outre son poëme adressé au bey de Tunis et traduit en français par M. Dugat (Paris, 1851), on a de lui un poëme sur Paris, dont la traduction a été publiée dans le journal l'*Illustration;* un poëme adressé à Abd-el-Kader; un autre au sultan, qui le nomma un de ses traducteurs; une *Grammaire française* en arabe (1854), composée avec M. G. Dugat, à l'usage des indigènes de l'Algérie; la *Vie et les aventures de Fariak* (Paris, 1855), relation de ses voyages, avec des observations sur les peuples qu'il a visités.

FARET (Nicolas), érudit et historien français, l'un des premiers des quarante de l'Académie française, né à Bourg-en-Bresse en 1600, mort à Paris en septembre 1647. Venu fort jeune à Paris, avec des lettres de recommandation pour Vaugelas et Boisrobert, il s'attacha d'abord à ces deux écrivains, puis à Coëffeteau, dont il devint le disciple, et à qui il dédia une traduction qu'il fit d'Eutrope (*Histoire romaine d'Eutropius*, traduite en français par M. N. Faret; 1621, in-4°). La même année, il avait déjà publié une *Histoire chronologique des Ottomans*, pour faire suite à l'*Histoire de Georges de Castriot*, recueillie par Laverdin (Paris, 1621, in-4°). C'étaient là deux titres littéraires recommandables pour un jeune homme de vingt et un ans. Il ne leur dut cependant pas sa réputation; ce qui le fit connaître, c'est que son nom rimait richement à *cabaret!* Boileau a immortalisé Faret par les deux vers si connus :

Ainsi tel autrefois qu'on vit avec Faret
Charbonner de ses vers les murs d'un cabaret...

Et Boileau n'était pas le premier. Saint-Amand déjà, intime ami de l'historien des Ottomans, avait tiré de cette rime si commode le meilleur parti possible. Voici une petite pièce où Saint-Amand le mentionne :

Chantons, rions, menons du bruit,
Buvons ici toute la nuit,
Tant que demain la belle Aurore
Nous trouve tous à table encore!
Loin de nous sommeil et repos;
Boissat, lorsque nos pauvres os
Seront enfermés dans la tombe
Par la Mort, sous qui tout succombe
Et qui nous poursuit au galop,
Las! nous ne dormirons que trop!
Prenons de ce doux jus de vigne;
Je vois Faret qui se rend digne
De porter ce dieu dans son sein,
Et j'approuve fort son dessein.

Dans une autre pièce de vers, Faret ayant refusé une invitation à boire, Saint-Amand s'écrie .

On fait à sçavoir que Faret
Ne rime plus à cabaret!

Enfin, dans celle qui est intitulée la *Vigne*, il lui dit, avec une tendresse d'ivrogne :

Jeune portrait du vieux Silène,
Grand buveur à perte d'haleine,
Chère rime de cabaret,
Mon cœur, mon aimable Faret!...

Cependant Faret s'est toujours défendu d'être ce « buveur illustre et très-précieux. » Sans haïr les plaisirs de la table, il dit lui-même, dans un de ses ouvrages, « que la commodité de son nom, qui rimait trop bien avec cabaret, était *en partie* cause de la réputation de buveur que les poëtes, et entre autres Saint-Amand, lui avaient faite. » Dans la préface qu'il mit en tête des œuvres de Saint-Amand, il revient sur ce sujet et entreprend, chose plus difficile, l'éloge des mœurs du chantre de la *Crevaille* et de la *Chambre des débauchés*. « L'étroite amitié qui s'est inviolablement conservée, dit-il, entre nous depuis plusieurs années, ne saurait, devant de bons juges, rendre ce discours suspect d'aucune flatterie. Je voudrais bien que ce fût ici un lieu à propos de parler aussi de la bonté de ses mœurs comme de la bonté de ses œuvres. Mon inclination s'étendrait bien volontiers sur ce sujet, et combien qu'il m'ait fait passer pour vieux et grand buveur dans ses vers, avec la même injustice qu'on a écrit dans tous les cabarets le nom de Chaudière, qui ne boit que de l'eau, si est-ce que, pour me venger agréablement de ses injures, je prendrais plaisir à publier qu'il a toutes les vertus qui accompagnent la générosité; mais il m'arrache lui-même la plume de la main, et sa modestie me défend d'en dire davantage! » Ces protestations furent inutiles; Faret continua de rimer à *cabaret*.

Peu de temps après avoir écrit cette préface, Faret publia un livre qui le mit en grand crédit : l'*Honneste homme* ou l'*Art de plaire à la cour* (Paris, 1630, in-4°). Cinq ans plus tard, il était choisi par Richelieu pour être l'un des fondateurs de l'Académie française, et il fut l'un de ceux qui contribuèrent le plus activement à sa formation, ébauchée dès 1629 chez Conrart, l'homme au silence prudent. Faret obtint le neuvième fauteuil.

La France lui doit encore, pour sa gloire, d'avoir contribué à rattacher au gouvernement du cardinal, c'est-à-dire en définitive à la nation, qu'il servit utilement, un véritable héros, Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, prince déclassé, qui se consumait dans les tripots et que Faret, quoiqu'il en dise, avait sans doute rencontré au cabaret, le verre en main. La société des *Goinfres*, qu'a chantée Saint-Amand, réunissait de bons vivants qui, tous, avaient pris pour pseudonymes des monosyllabes : le comte d'Harcourt s'appelait le *Rond*, Faret le *Vieux*, Saint-Amand le *Gros*. Faret, par l'intermédiaire de Boisrobert, parvint à intéresser à l'avenir de ce descendant des ducs de Lorraine, le cardinal, qui d'abord se fit tirer l'oreille :

« Le comte d'Harcourt,
Du Bois, a l'esprit bien court. »

répondit-il aux premières ouvertures. Cependant il se décida à lui donner audience et le surprit par ces paroles : « Monsieur le comte, le roi veut que vous sortiez du royaume. » Le comte, étonné, lui dit qu'il était prêt à obéir. « Mais, ajouta Richelieu, vous en sortirez en commandant l'armée navale. » Ainsi parvint d'un coup à une si haute fortune celui que ses compagnons appelaient familièrement Cadet la Perle et dont Tallemant disait qu'il « menoit une vie de filou ou tout au moins de goinfre. » Faret avait bien mené la négociation.

L'académicien accompagna le commandant de l'armée navale en qualité de secrétaire des commandements. Saint-Amand fut de la partie. C'est ainsi qu'ils assistèrent à la prise des îles de Saint-Honorat et de Sainte-Marguerite, où le comte déploya des capacités militaires très-remarquables, et aux siéges de Casal et de Tunis (1640), où il fut ensuite envoyé. Les anciens goinfres, toujours réunis par une étroite amitié, ne se plaignaient même pas de ne manger que du pain de munition, quand il y en avait. Au retour du comte d'Harcourt à Paris, Faret reçut le titre d'intendant de sa maison, puis bientôt celui de conseiller du roi et de secrétaire des finances; mais il ne jouit pas longtemps de cette position : il mourut peu de temps après, des suites d'une fièvre maligne. Pellisson, l'historien de l'Académie, nous le représente comme un gros homme de bonne mine, qui avait les cheveux châtains et le visage haut en couleur. « Il mourut, ajoute-t-il, fort accommodé (fort à son aise), quoique, par une reconnaissance louable, il se fût diverses fois engagé pour secourir Vaugelas en ses affaires, ce qui faillit à gâter les siennes propres. »

Une lettre de Malherbe à Faret (14 décembre 1625) donne à entendre que Coëffeteau l'avait chargé de continuer son *Histoire romaine*, et Malherbe lui conseillait plutôt d'écrire l'*Histoire de France*, qui, jusqu'ici, lui disait-il, avait été si malheureusement traitée. Il ne paraît pas que Faret ait suivi ce conseil. Guichenon, dans son *Histoire de Bresse*, inscrit à l'actif de Faret des ouvrages qui n'ont pas été publiés : *Mémoires de M. le comte d'Harcourt*, et *Vie de René II, duc de Lorraine*. Outre les trois ouvrages cités plus haut, on a de Faret un opuscule : *Des vertus nécessaires à un prince pour bien gouverner ses sujets* (Paris, 1623, in-4°), et un *Recueil de lettres nouvelles* (1634, 2 vol. in-12). Loret, dans sa *Muse historique*, nous a conservé le souvenir d'une fille de Faret, son ami, qu'il dépeint comme ayant assisté à un repas de Louis XIV le 21 décembre 1652, et ayant récité au monarque des vers composés tout exprès par Tristan.

FAREWELL (cap), promontoire méridional d'une île située juste en face de la pointe méridionale extrême du Groenland, et qui forme le côté oriental de l'entrée du détroit de Davis; par 59° 49′ de lat. N., et 46° 14′ de longit. O. Un courant violent règne autour de ce cap et continue au N. le long de la côte orientale du détroit jusque par 67° lat. N. ‖ Cap de la Nouvelle-Zélande, à l'extrémité N.-O. de l'île Tawai-Pounamou ou île du Milieu, par 40° 31′ de lat. S. et 170° 27′ de long. E. Un peu au N. de ce cap, on trouve les récifs connus sous le nom de rochers Farewell.

FAREY (John), ingénieur anglais, né à Lambeth en 1791, mort en 1851. Il s'adonna de bonne heure à l'étude du dessin, travailla d'abord pour différents recueils illustrés, et obtint de la Société des arts, en 1807, une médaille d'argent pour avoir inventé un instrument servant à faire des dessins de perspective; puis, en 1813, une médaille d'or pour un autre instrument à tracer des ellipses. De 1819 à 1821, il fut employé en Russie à la construction d'usines, et, à son retour, s'établit à Londres, où jusqu'à sa mort il exerça la profession d'ingénieur civil. On a de lui un *Traité historique, pratique et descriptif sur les machines à vapeur* (Londres, 1827, in-4°).

FAREZ (Fénelon), magistrat et homme politique français, né à Cambrai en 1793, mort en 1862. Il était fils d'un membre du Corps législatif sous l'empire. Il exerça, à partir de 1812, la profession d'avocat dans sa ville natale, fit partie de l'opposition libérale sous la Restauration et le règne de Louis-Philippe, devint bâtonnier de son ordre en 1834, colonel de la garde nationale de Cambrai, etc. Après la révolution de 1848, Farez fut nommé premier avocat général près la cour de Douai, puis élu membre de l'Assemblée constituante dans le département du Nord. Il vota avec les républicains de la nuance du *National* jusqu'à l'élection du 10 décembre, appuya alors la politique de l'Elysée, ne fut pas réélu à l'Assemblée législative et reçut ensuite un siége de conseiller à la cour de Douai.

FARFADET s. m. (far-fa-dè — Ménage tire ce mot du bas latin *fadus*, sorte d'esprit follet, que l'on trouve dans Gervasius Tilleberiensis, reproduit par Du Cange. Voici, en effet, comment s'exprime cet auteur en parlant d'un cheval admirable : *Quid dicam? Nescio si verus equus fuit, aut si* FADUS *erat, ut homines dixerunt.* Selon Ménage, *farfadet* viendrait de *fadus* en cette manière : *fadus, fadetus*, par réduplication *fafadetus*, et ensuite, par l'addition du *r*, *farfadetus*. Pour expliquer l'addition de la syllabe *far*, Ménage compare l'italien *farfallo*, du grec *phallê*, papillon qui se brûle à la chandelle. Quant au bas latin *fadus*, il se rapporte sûrement à *fari*, parler). Lutin, esprit follet : *La danse des* FARFADETS. *Comme je n'ai jamais vu de génies, de démons, de péris, de* FARFADETS, *soit bienfaisants, soit malfaisants, je n'en puis parler en connaissance de cause, et je m'en rapporte aux gens qui en ont vu.* (Volt.)

Farfadet, opéra-comique en un acte, paroles de Planard, musique d'Adolphe Adam, représenté à l'Opéra-Comique le 19 mars 1852. Comme la *Poupée de Nuremberg*, cette folie de carnaval a réussi. La scène se passe dans un moulin, et le farfadet n'est autre qu'un batelier qui, après avoir été fait prisonnier par les Espagnols, revient pendant une nuit d'orage, et cause involontairement une panique qui se termine par une reconnaissance générale entre tous les poltrons de la pièce. La musique est piquante, écrite avec la plus grande facilité, et non sans élégance. Nous rappellerons le joli quatuor syllabique, le duo pour voix de femmes : *Il me cajolait;* l'air de basse du lutin : *Personne en bas, dans le moulin*, et le duo tout à fait comique : *Que ta peur est imbécile!* dont les phrases, *C'est le vent!* et *Hou hou, hou hou*, ont décidé du succès de cette bouffonnerie. Adam introduisait souvent d'heureux à-propos dans ses partitions. Dans une scène où un sac de farine, renfermant le lutin, s'avance contre les acteurs terrifiés, il a imaginé de reproduire la marche de la statue du commandeur de *Don Juan*.

Le *Farfadet* a été interprété par Bussine, Jourdan, Lemaire, Mlles Lemercier et Talmon. Cette pièce a été reprise en lever de rideau, en 1867, au théâtre des Fantaisies-Parisiennes.

FARFOUILLER v. n. ou intr. (far-fou-llé; *ll* mll. — Ménage tire ce mot de *perfodiculare, parfouiller*, farfouiller. Selon toute apparence, il est composé de *far* ou *fra*, qui est aussi dans *fracasser*, et de *fouiller*. Cependant, bien que ce mot soit assez récent, on ne sait au juste quelle en est l'origine. Le wallon *farfouillier* signifie bredouiller; le napolitain *farfogliare* a le même sens, et l'espagnol *farfullar* signifie bégayer et agir à la hâte. Ces diverses formes ont peut-être de l'analogie avec notre mot *farfouiller*). Pop. Fouiller en mettant tout sens dessus dessous : *Vous* AVEZ FARFOUILLÉ *dans mon secrétaire et vous m'avez dérangé tous mes papiers.*

FARFOUILLEUR, EUSE s. (far-fou-lleur, eu-ze, *ll* mll. — rad. *farfouiller*). Personne qui farfouille, qui aime à farfouiller : *C'est un grand* FARFOUILLEUR.

FARGANI (AL), astronome arabe. V. ALFERGANY.

FARGEAU (SAINT-), ville de France (Yonne), ch.-l. de cant., arrond. et à 48 kilom. S.-O. de Joigny, au confluent du Loing et du ruisseau du Bourdon; pop. aggl., 2,199 hab. — pop. tot., 2,849 hab. Tanneries, moulins à tan; forges aux environs. Commerce de bois, charbon, chevaux, laine. Le château de Saint-Fargeau passe pour avoir eu comme fondateur un évêque d'Auxerre, du nom d'Héribert. Au XIe siècle, on le trouve aux mains de la famille de Narbonne, alors maîtresse du pays de Puisaye (*Puisaya Poyande*, comme l'appellent encore les habitants) et qui est regardé par eux comme le séjour primitif des *Boii*, Germains transplantés par César dans les confins des Eduens. Le château de Saint-Fargeau est assis presque au centre du pays